

Commune de Vuillafans	Procès-verbal du conseil municipal du vendredi 21 juin 2019
------------------------------	---

Date de convocation : 17/05/2019

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	8
Nombre de membres absents excusés :	5
Nombre de membre absent :	1

Le 28/09/2018 à 20 h 00, le Conseil municipal de Vuillafans dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en lieu habituel, sous la présidence de Gérard QUETE, Maire.

Membres présents : Gérard QUETE, Claude CURIE, Joël EME, Bernard WOZNI, Michelle HOUSER, Rémi JEANNINGROS, Michel MINARY, Sylvie PERRET-GENTIL.

Membres excusés : Michel BOURQUIN, Isabelle GASSER-BIZE, Bernard CARDEUR, Adrien ROMAIN, Colette THERAGE.

Membre absent : Adeline CHEVENEMENT.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Sylvie PERRET-GENTIL est nommée secrétaire de séance.

Le conseil à l'unanimité approuve le compte rendu de la dernière séance.

1°) – Confirmation vote contre la prise de compétence par la C. C. LOUE-LISON pour l'eau et l'assainissement. Il conviendra d'attendre 2026 pour que les communes puissent entreprendre les travaux nécessaires pour mettre à niveau leurs réseaux humides

Monsieur le Maire confirme le vote contre la prise de compétence et demande l'autorisation au conseil d'adresser un courrier à tous les maires de la C.C. Loue-Lison. Le conseil à l'unanimité est d'accord pour cet envoi. Un exemplaire de ce courrier sera mis dans les boîtes à lettres de chaque habitant de Vuillafans.

2°) –Finition de la voute de l'ancien four à pain, attendant au magasin de M. MEREL. Devis de Benjamin DOLE de 4 730,00 € TTC

Suite à la production de devis portant sur le doublage de l'ancien four à pain le devis des Ets B. Dole à été retenu pour un montant 4730.00€ TTC. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

3°) – Demande de modification du parking de la Place du Champ de Mars, suite à des accrochages de voitures contre des maisons

Suite à des accrochages le bas du mur d'une maison a été endommagé, une jardinières cassée. Un nouveau traçage sera réalisé.

4°) – Mise aux normes de la porte d'entrée de la salles des fêtes sur injonction de la DDT, délai 31 décembre 2019. Plusieurs devis proposés

Suite à la visite de Monsieur FERRAROLI portant sur les normes d'accessibilité de la salle des fêtes, il est apparu que la porte d'entrée n'est pas conforme ; Les services de la Direction Départementale des Territoires mettent en demeure de réaliser cette mise aux normes d'ici le 31 12 2019

Après consultation de différentes entreprises, le maire propose au choix les devis reçus.

Le conseil retient la proposition de l'entreprise Girod de la Cluse et Mijoux pour un montant de 3650.40€ TTC

. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

5°) – Les robinets des lavabos du gîte sont propices au gaspillage et sont usagés. D. DEFRASNE propose des Prestos

Le bon sens exige que nous fassions des économies d'eau. Il apparaît que les sanitaires du camping gîte du Pré Bailly sont à l'origine d'une consommation pouvant être réduite par la pose de robinets mélangeurs "Presto" limitant le débit.

L'entreprise Dominique Defrasne propose de procéder à cet investissement pour la somme de 2034.00 € TTC.

. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

6°) Accord sur la vente du terrain au lotissement du Seux à M. et Mme BALADAH pour la somme de 35 000 €

Après négociation et l'attente d'un accord pour l'obtention d'un prêt, Monsieur et Madame BALADAH nous ont fait part de la décision d'acheter le terrain cadastré AE 479 LE PLAIN DU SEUX d'une surface de 15a et 80 ca au prix de 35.000.00€ TTC L'étude de Maître Zedet notaire à Ornans à été choisie communément pour enregistrer cette vent/acquisition. Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

7°) - Une pompe de relèvement à la station du Champ de Mars doit être changée.

M. Bernard WOZNY informe le conseil que dans le cadre des investissements 2019, nous avons prévu de renouveler la pompe numéro 2 au poste de relèvement du Champs de Mars, cette pompe présente des signes d'usures.

Il présente le devis de la Ste de Distribution Gaz et Eaux pour un montant de 2 027,74 euros TTC et demande au conseil l'autorisation de signer le bon de commande par M. le Maire.

Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

8°) Renouvellement des pompes du surpresseur

M. Bernard WOZNY informe le conseil que dans le cadre des investissements 2019, nous avons prévu de renouveler les deux pompes au surpresseur d'eau potable situées aux Pommiers, ces deux pompes présentent des signes d'usures compte-tenu de leurs anciennetés. Il présente le devis de la Ste de Distribution Gaz et Eaux

pour un montant de 4 700,74 euros TTC et demande au conseil l'autorisation de signer le bon de commande par M. le Maire.
Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents,

9°) - Mise aux normes gîte / camping

- Le maire a fait l'avance de frais pour acquérir:
- 22 sacs de couchage pour louer et revendre au prix coutant aux clients du gîte au prix de 10 € TTC qui en auraient besoin.
- 1 mégaphone au prix de 65€ TTC pour satisfaire aux normes de sécurité du camping.
- 22 taies d'oreiller pour 27.00€ TTC pour renouveler celles de la saison 2018 hors d'usage.
- Le maire demande le remboursement total des frais s'élevant à 292.00€ TTC les justificatifs ont été donnés pour contrôle et écriture comptable.
- Le conseil donne son accord a ce remboursement à l'unanimité.

10°) - La subvention demandée pour l'audit énergétique est accordée

L'ADEM a accordé une subvention de 1 300 €. Les dépenses étaient de 2 600 €. EFFILOGIS accompagne la commune pour les travaux de la salle des fêtes.

La commune est toujours dans l'attente de la subvention de l'église.

Divers :

- Course de côte billetterie. Vendredi matin 9 h.-.
- Adhésion obligatoire au CNAS Comité National d'Action Sociale
- Tickets restaurants pour le personnel communal.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire clôt la séance.

Le Maire
Gérard QUETE

BOURQUIN Michel	CARDEUR Bernard	Chevènement Adeline
CURIE Claude	EME Joël	GASSER-BIZE Isabelle
HOUSER Michelle	JEANNINGROS Rémi	MINARY Michel
PERRET-GENTIL Sylvie	QUETE Gérard	ROMAIN Adrien
THERAGE Colette	WOZNY Bernard	

